

Pour une lecture du temps

Louise Mercier

Numéro 83, supplément, hiver 1999–2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/16818ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

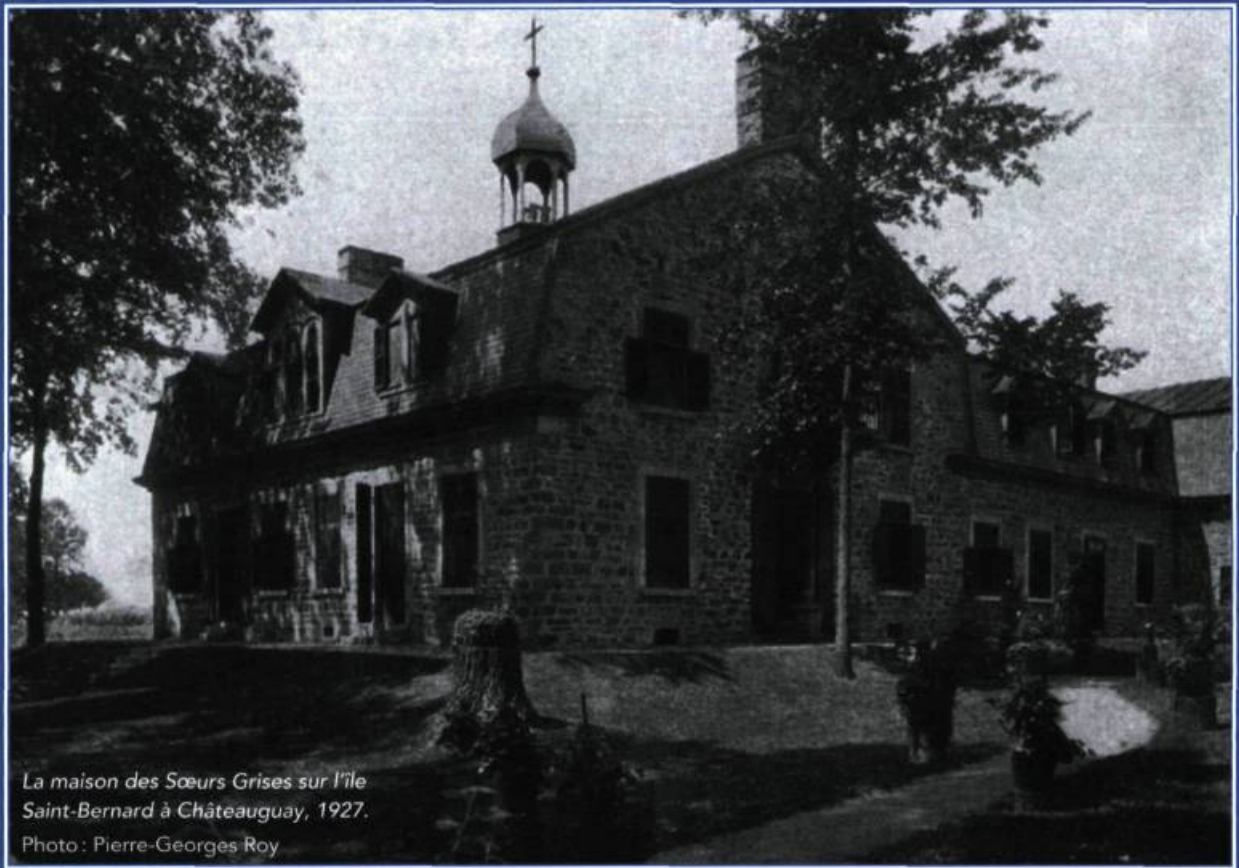
1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Mercier, L. (1999). Pour une lecture du temps. *Continuité*, (83).

Pour une *lecture* du *temps*



La maison des Sœurs Grises sur l'île
Saint-Bernard à Châteauguay, 1927.

Photo : Pierre-Georges Roy

*R*emonter le temps, c'est prendre l'exacte mesure du chemin parcouru, c'est évaluer les écueils,
saisir les points tournants. Bref, c'est découvrir où l'on va en comprenant d'où l'on vient.
Même si elle n'est pas exhaustive, la chronologie proposée ici permet de mettre en perspective
des événements de diverses natures qui, vus sous l'éclairage d'un contexte élargi,
prennent un sens différent. Tous les recoupements sont permis pour autant de lectures
d'un siècle d'action patrimoniale.

Par Louise Mercier

1954. L'Hôtel-Dieu de Québec construit en bordure de la côte du Palais un édifice moderne de plus de 20 mètres de haut. Cette construction fait suite à une série de démolitions survenues entre 1951 et 1953 dans le quadrilatère des rues Charlevoix, Couillard, Collins et Hamel. Elle soulève un tollé dans la population qui avait déjà dénoncé ce projet (dès 1952, l'organisme les Amis du Vieux-Québec avait protesté contre ce projet).

1957. La maison Chevalier est restaurée en prenant le parti de modifier le bâtiment pour donner une image glorieuse de l'architecture française. Les façades sont alors changées. Cette restauration devient le premier jalon de la reconstruction de Place-Royale.

1960. Malgré la Loi sur l'île d'Orléans, une ligne à haute tension est installée sur l'île d'Orléans et la traverse de part en part.

1961. Le processus de restauration de Place-Royale à Québec est amorcé. On souhaite terminer la restauration du secteur pour la Confédération, en 1967, de manière à commémorer le berceau de la Nouvelle-France et, par là, l'origine du Canada.

1963. Le gouvernement crée le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec dont le mandat est de proposer trois ans plus tard un plan directeur d'aménagement qui doit permettre la relance économique de la région. Le projet, emballant au départ, soulèvera la colère de la population lorsqu'on annoncera la fermeture d'une dizaine de villages.

1967. L'étonnante construction de l'architecte Moshe Safdie «Habitat 67», construite avec la volonté de rendre l'habitation urbaine aussi agréable que celle de la banlieue, fait dire aux autorités de l'époque que cet édifice gigantesque placera le Canada à l'avant-garde architecturale.

1974. Parcs Canada crée son premier parc historique au Québec. Le parc Forillon naît dans la controverse et le déplacement de la population locale. Plus de 240 km² sont consacrés à la préservation de la nature et à l'interprétation de l'histoire gaspésienne.

1976. Durant la nuit précédant l'ouverture des Jeux olympiques de Montréal, l'exposition «Corridart», qui traite de la destruction du patrimoine sur la rue Sherbrooke, est démantelée.

1989. Le Centre canadien d'architecture emménage rue Baile dans un bâtiment composé de la maison Shaughnessy restaurée et du nouvel édifice créé par l'architecte Peter Rose.

1990. L'incendie des maisons Hazeur et Smith relance l'idée d'achever l'intervention gouvernementale à Place-Royale.

1992. Jean-Claude Marsan est le premier récipiendaire du prix Gérard-Morisset, la plus haute distinction québécoise en patrimoine.

1951. La Commission des lieux et monuments historiques du Canada, dont le rôle est de voir à la conservation des lieux et des édifices historiques canadiens, prévoit une augmentation de ses pouvoirs à la suite du dépôt du rapport de la Commission Massey-Lévesque.

En réaction, le Québec augmente également son intérêt pour la conservation des monuments historiques. Ainsi, la Commission des monuments historiques du Québec établit une politique de subsides à la restauration des églises anciennes, qu'elles soient classées ou non (l'aide est de l'ordre de 25 % à 50 % du coût des travaux).

1952. La Commission des monuments historiques du Québec et Gérard Morisset, alors un de ses membres les plus actifs, élaborent un ambitieux programme de restauration des monuments. Parce qu'il témoigne de l'identité canadienne-française, le patrimoine hérité de la période française retient essentiellement l'attention et on lui consacre la plus grande part des efforts de préservation.

1960. Constatant que les propriétaires de maisons anciennes laissent leur bien se dégrader afin d'éviter une hausse de la taxe foncière, la Commission des monuments historiques du Québec fait des représentations pour que soit définitivement gelé le compte de taxe pour tout immeuble faisant partie de l'Inventaire des monuments historiques. Le milieu municipal oppose une fin de non-recevoir à la requête.

1976. Le gouvernement fédéral acquiert le site des Forges-du-Saint-Maurice afin d'assurer sa mise en valeur.

1979. Un premier pas est franchi vers le transfert de pouvoirs aux instances locales par la création d'ententes de gestion du patrimoine en vigueur avec les municipalités de Sillery, La Prairie, Boucherville, Beauport, Québec et Trois-Rivières.

1983. Le ministère des Affaires culturelles amorce la régionalisation de ses services.

1984. Les municipalités régionales de comté (MRC) et les communautés urbaines commencent à produire leur schéma d'aménagement. La Communauté urbaine de Québec adopte le sien en 1985.

1987. À la suite du dépôt du rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement portant sur la ligne de transport d'électricité Radisson-Nicolet-des Cantons, le gouvernement du Québec annonce la réalisation d'une ligne sous-fluviale, assurant par le fait même la protection du paysage du Saint-Laurent.

1987. La Ville de Québec adopte un concept novateur d'écomusée urbain et crée le Centre d'interprétation de la vie urbaine.

1988. Le Musée de la civilisation est inauguré à Québec. Il regroupe les collections historiques et ethnographiques du Québec qui faisaient jusqu'alors partie de la collection du Musée du Québec, désormais voué à l'art. L'approche thématique du Musée de la civilisation permet d'établir un nouveau rapport entre le musée et l'objet de collection.

1991. Le gouvernement du Québec crée un prix du Québec dans le secteur du patrimoine. Le prix du Québec Gérard-Morisset vient souligner la contribution exemplaire d'un individu à la sauvegarde et à la mise en valeur de l'héritage culturel du Québec.

1995. De concert avec l'Union des municipalités du Québec, le ministère de la Culture et des Communications instaure une nouvelle forme de coopération avec les municipalités afin de mettre en valeur leur patrimoine. Pas moins de 50 ententes sont ainsi signées.

1995. Le gouvernement du Québec injecte 60 millions de dollars dans la sauvegarde du patrimoine religieux au Québec. Cet investissement atteindra la somme totale de 100 millions de dollars en 1999.

1998. Le gouvernement du Québec crée la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs afin d'affirmer l'identité commune des deux peuples.

1999. La ministre de la Culture et des Communications, Agnès Maltais, crée un groupe-conseil pour une politique du patrimoine sous la présidence de Roland Arpin.

	FAITS DE SOCIÉTÉ	CADRE LÉGISLATIF	CRÉATION D'ORGANISMES D'ÉTAT	ACTIONS DE L'ÉTAT ET DE SES MANDATAIRES	ACTIONS DU MILIEU
1900	1900. Le mille carré doré, le quartier mont-réalais le plus cossu dont la construction remonte au milieu du XIX ^e siècle, est à son apogée. Une proportion de 75 % des millionnaires canadiens y ont leur résidence. À l'opposé, 80 % des Montréalais sont des locataires.				
1901					
1902					
1903					
1904					
1905					
1906					
1907					
1908					
1909					
1910					
1911					
1912					
1913					
1914					
1915					
1916					
1917					
1918					
1919					
1920					
1921					
1922					
1923					
1924					
1925					
1926					
1927					
1928					
1929					
1930					
1931					
1932					
1933					
1934					
1935					
1936					
1937					
1938					
1939					
1940					
1941					
1942					
1943					
1944					
1945					
1946					
1947					
1948					
1949					

1950

1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959

1950. À la fin de cette décennie, le phénomène de l'étalement urbain s'amplifie, les banlieues se développent, ce qui provoque un effet « trou de beigne » dans les centres-villes.

1952. L'Assemblée législative sanctionne la Loi relative aux monuments, sites et objets historiques ou artistiques. La nouvelle loi vise à améliorer l'administration des sites et monuments historiques et à pallier les lacunes de la loi de 1922.

1956. La Loi relative aux monuments, sites et objets historiques ou artistiques est modifiée pour préciser les conditions auxquelles la Commission des monuments historiques peut acheter de gré à gré ou par expropriation tout lieu ou objet présentant un caractère d'intérêt national au point de vue scientifique, historique ou artistique.

1960

1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969

1960. La Révolution tranquille est bien ancrée et l'État québécois se modernise tout le long de la décennie.

1963. À compter de cette année et jusqu'en 1985, on démolira 2500 bâtiments en périphérie du Vieux-Québec pour faire place aux autoroutes et aux constructions modernes.

1963. La Loi des monuments historiques est adoptée. En vertu de cette loi, le ministère des Affaires culturelles se voit confier la gestion opérationnelle du patrimoine et la Commission des monuments historiques devient un organisme consultatif. La nouvelle loi autorise la création d'arrondissements historiques, ce qui permet d'assurer une protection légale à l'ensemble urbain exceptionnel qu'est le Vieux-Québec.

1967. Québec adopte la Loi relative à Place-Royale qui fait de ce secteur un chantier national d'État.

1972. L'adoption de la Loi sur les biens culturels permet d'en refondre trois existantes : la Loi des monuments historiques (1963), la Loi sur l'île d'Orléans (1935) et la Loi relative à Place-Royale (1967). Cette loi introduit la notion d'aire de protection autour des biens classés, prévoit la création d'arrondissements naturels et redéfinit le cadre des fouilles archéologiques.

1977. La Loi sur les parcs est promulguée.

1977. Le gouvernement du Canada adopte la Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels, limitant ainsi la circulation des œuvres significatives vers l'étranger.

1978. Québec adopte la Loi sur le zonage agricole qui vise à protéger les terres les plus fertiles que menace l'étalement urbain.

1978. Denis Vaugeois, alors ministre des Affaires culturelles, dépose un projet de loi qui vise à modifier les procédures de protection légale et les sanctions applicables de la Loi sur les biens culturels. Ce projet de loi prévoit en outre un processus de consultation publique et une décentralisation des pouvoirs vers les instances locales et régionales.

1979. Québec adopte la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, qui fait du patrimoine un élément à considérer dans l'aménagement du territoire.

1984. L'Assemblée nationale adopte la Loi sur les archives qui s'applique aux archives privées et publiques.

1986. La Loi sur les biens culturels est modifiée. Elle habilite désormais les municipalités à prendre des mesures légales pour sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine architectural. Les municipalités peuvent désormais citer des monuments historiques ou constituer des sites du patrimoine.

1988. La Commission des biens culturels dépose auprès du ministère des Affaires culturelles un canevas de politique du patrimoine.

1992. L'Assemblée nationale adopte une première Politique culturelle pour le Québec. On annonce qu'une politique sectorielle en patrimoine suivra dans la foulée.

1995. L'Assemblée nationale adopte une loi créant la Commission de la capitale nationale du Québec. Ce nouvel organisme reçoit le mandat de mettre en valeur la capitale et ses éléments distinctifs. Il doit également contribuer à la conservation et à la mise en valeur des sites, ouvrages, monuments et autres biens historiques de la capitale et de ses environs.

1970

1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979

1970. Amorcée la décennie précédente, la montée du nationalisme au Québec prend de l'importance au fil des années 1970. En 1976, c'est l'élection d'un premier gouvernement dirigé par le Parti québécois.

1980

1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989

1980. La décennie est marquée par une récession économique.

1990

1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999

1990. La mondialisation des échanges commerciaux amène une remontée des nationalismes tout le long de la décennie.

1961. Sous l'égide de Georges-Émile Lapalme, l'État québécois crée le ministère des Affaires culturelles, s'inspirant largement du modèle français conçu par André Malraux.

1962. À l'instigation de l'organisme Héritage canadien du Québec, qui souhaite voir le Vieux-Montréal protégé, la Commission Jacques-Viger est créée. Le mandat de cette commission est de veiller à la conservation et à la mise en valeur du secteur historique de la métropole (ce secteur est délimité à l'est par la rue Berri, au sud par le fleuve, à l'ouest par la rue McGill et au nord par la rue Craig; deux ans plus tard, la limite nord devient la rue Notre-Dame, à l'exclusion de la rue Saint-Jacques).

1963. Le ministère des Affaires culturelles du Québec récupère sous son aile le service d'archéologie créé en 1961 et rattaché à la Commission des monuments historiques. La création d'un tel service, en 1961, faisait suite à la décision d'Hydro-Québec d'engager, à la suite de pressions populaires, un archéologue pour fouiller le site présumé du fort où Dollard des Ormeaux avait livré bataille et que l'on devait inonder pour réaliser des travaux hydroélectriques.

1972. La Commission des monuments historiques du Québec devient la Commission des biens culturels du Québec. Son rôle est désormais celui de conseiller, d'auditeur et d'aviseur.

1972. Le ministère des Affaires culturelles du Québec crée en son sein la Direction générale du patrimoine de qui relèvera l'année suivante l'Inventaire des biens culturels.



La maison Krieghoff, 1998.

Photo: Sylvain Laperrière

1935



Le Manoir Papineau, 1997.

Photo: Chantal Prud'Homme

1986



La maison des Jésuites, 1927.

Photo: Pierre-Georges Roy

1922



L'église Notre-Dame-des-Victoires, 1988.

Photo: MCCQ

1947



Le Vieux-Port de Montréal, 1977.

Photo: Phyllis Lambert

1935



La côte de la Montagne, 1950.

Photo: Fonds Lida Moser, ANQQ

1908

1961

1950. La Société historique de Québec présente un mémoire à la Commission Massey-Lévesque sur l'urgence d'agir pour le patrimoine de Québec, de l'île d'Orléans et de la côte de Beauport.

1978. Des audiences et un colloque sont organisés afin de réorienter l'intervention à Place-Royale.

1982. Adoption par le CMSQ de la charte de Deschambault qui propose un guide d'orientation et surtout un code d'éthique pour toute intervention en milieu patrimonial.

1985. Contestation Portneuf-Lotbinière obtient que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tiennent des audiences sur le projet de traversée de lignes électriques au-dessus du fleuve.

1986. L'Institut international pour la conservation, groupe canadien (devenu l'Association canadienne pour la conservation et la restauration), adopte un code de déontologie et un guide du praticien à l'intention des professionnels.

1988. Le milieu se mobilise pour la sauvegarde du Vieux-Port de Québec menacé depuis 1984 par divers projets de privatisation et de construction.

1990. Un concept d'économuséologie naît et la Commission des biens culturels recommande le financement des projets pilotes.

1956. La Commission des monuments historiques du Québec acquiert l'hôtel Chevalier, classe le bien et relance son programme de classement qui avait été abandonné depuis 27 ans parce qu'il était trop coûteux.

1961. Les œuvres d'art de la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Québec sont les premiers biens mobiliers à recevoir un classement.

1963. Le Vieux-Québec devient le premier arrondissement historique. Il est constitué des quartiers *intra-muros* et du secteur du Vieux-Port.

1964. Création de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal. La même année, les arrondissements historiques de Sillery, Beauport, Charlesbourg (Trait-Carré) et Trois-Rivières sont créés. Un village québécois reconstitué (Saint-Joseph-de-Chambly, devenu Carignan) obtient même un statut. Ce cas demeure toutefois unique.

1970. L'île d'Orléans est déclarée arrondissement historique. Sa superficie en fait le plus important arrondissement historique du Québec.

Au cours de cette décennie, une multitude d'ensembles urbains et semi-urbains sont l'objet d'interventions de sauvegarde. Le nombre de classements est en croissance.

1973. Percé devient le premier arrondissement naturel désigné.

1984. Le Réseau des rivières du patrimoine canadien voit le jour. Au Québec, la rivière Jacques-Cartier reçoit le statut de rivière classée et échappe ainsi aux velléités de développement qui la condamnaient à devenir un immense réservoir hydro-électrique.

1986. La gare ferroviaire de Saint-Faustin-Station, à Saint-Faustin-du-Lac-Carré, est le premier monument cité par une municipalité.

1966. John Bland publie *University Housing in Canada*.

1967. Le Service des monuments historiques du Québec entreprend un inventaire monumental en collaboration avec les écoles d'architecture du Québec.

1970. Début de l'inventaire des bâtiments historiques du Canada par le gouvernement fédéral.

1970. Parcs Canada dresse un Inventaire des bâtiments historiques du Canada.

1971. John Bland publie *Three Centuries of Architecture in Canada*.

1976. Du côté des archives, on reconnaît la collection Lionel-Groulx composée de neuf fonds d'archives et du Fond Jacques-Ferron.

1977. Le gouvernement du Québec entreprend le macro-inventaire du patrimoine de son territoire.

1978. Le ministère des Affaires culturelles du Québec publie un répertoire sommaire des bâtiments reconnus d'intérêt public dans les *Cahiers du patrimoine* n° 10.

1982. À l'automne paraît le premier numéro du magazine *Continuité*.

1983. Le ministère des Affaires culturelles met fin au macro-inventaire. Cette banque de données est la plus volumineuse et la mieux illustrée à ce jour.

1985. La Société historique de Québec crée la revue *Cap-aux-Diamants*.

1988. Le Centre canadien d'architecture regroupe plus de 250 000 documents sur l'architecture nord-américaine.

1990. La Commission des biens culturels du Québec publie *Les chemins de la mémoire* (tomes 1 et 2).

1999. La Commission des biens culturels du Québec publie *Les chemins de la mémoire*, tome 3.

1950. L'architecture moderne est largement diffusée. L'architecture commerciale et administrative se développe en hauteur dans les centres-villes.

1978. Le gouvernement québécois possède 60 immeubles à Place-Royale. De ceux-là, 9 sont restaurés, 17 sont reconstruits et 80 % des travaux sont achevés pour les 44 autres.

1975. En réaction au mouvement moderne, naît l'architecture postmoderne. Elle correspond à un désir de retour aux racines et emprunte au vocabulaire architectural de plus d'une époque. L'ornement devient l'instrument d'une nouvelle composition architecturale.

1989. La Société générale des industries culturelles (SOGIC) possède un parc immobilier de 47 immeubles patrimoniaux; la majorité sont situés à Québec, dont plusieurs à Place-Royale.

1999. La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), qui a succédé à la SOGIC en 1994, possède 33 immeubles patrimoniaux. Ceux qui ont été cédés l'ont été au profit de municipalités ou d'organismes sans but lucratif.

1958. Les institutions muséales du Québec se regroupent au sein de la Société des musées québécois (SMQ).

1960. Héritage canadien du Québec est fondé.

1965. La Fédération des sociétés d'histoire du Québec regroupe les sociétés d'histoire locale et régionale.

1967. L'Association des archivistes du Québec (AAQ) regroupe des professionnels de la gestion de l'information.

1973. La démolition de la maison Van Horne, à Montréal, mène à la naissance de Sauvons Montréal, créé sous l'égide de Phyllis Lambert.

1975. Le Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ) voit le jour à Québec. Jusqu'en 1984, cet organisme est le comité francophone d'ICOMOS Canada.

1975. Du militantisme de Sauvons Montréal naît Héritage Montréal.

1975. La Société québécoise d'ethnologie est créée.

1976. La Société des arts et traditions du Saint-Laurent est incorporée afin de veiller à diffuser le patrimoine d'expression au Québec.

1977. L'Association québécoise d'interprétation du patrimoine (AQIP) voit le jour.

1979. Phyllis Lambert, architecte et mécène, fonde le Centre canadien d'architecture (CCA).

1979. L'Association des archéologues du Québec est créée.

1980. Des propriétaires de maisons patrimoniales créent l'Association des amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ).

1984. Le programme Rues principales est instauré au Québec sous l'égide d'Héritage Canada.

1986. Le Centre de valorisation du patrimoine vivant voit le jour à Québec.

1988. Les Amis de la vallée du Saint-Laurent prennent le relais de Contestation Portneuf-Lotbinière dans le dossier de la protection et de la mise en valeur du Saint-Laurent.

1988. L'Association québécoise pour le patrimoine industriel (AQPI) voit le jour.

1991. DoCoMoMo-Québec naît de la volonté de documenter et de défendre l'architecture moderne au Québec.

1991. Le Forum du patrimoine est créé pour obtenir du gouvernement une politique du patrimoine.

1991. La Fiducie de la vallée Ruiter et la Fiducie du mont Pinnacle en Estrie sont créées afin de préserver le patrimoine naturel.

1992. La Fondation internationale des écomusées est mise sur pied par le créateur du concept d'écomusée, Cyril Simard.

1993. Le Conseil québécois du patrimoine vivant se donne le mandat de valoriser les pratiques culturelles traditionnelles.

1993. Des travailleurs des métiers traditionnels du Québec se regroupent au sein du Conseil des métiers traditionnels du bâtiment du Québec (CMTBQ).

1994. Le Conseil international des métiers du patrimoine architectural (CIMPA) est créé et favorise l'accès des travailleurs aux chantiers internationaux.

1995. L'Association des jardins du Québec voit le jour.

1995. Le Conseil des monuments et sites du Québec crée la Fondation québécoise du patrimoine.

1995. La Fondation du patrimoine religieux du Québec naît.

1995. Treize corporations professionnelles créent les États généraux du paysage québécois.

1997. Le programme Rues principales devient la Fondation Rues principales et prend au Québec le relais d'Héritage Canada.

1998. Dans la foulée du sommet socio-économique de 1996 naît Villes et villages d'art et de patrimoine.

1998. L'Association des plus beaux villages du Québec naît dans le but de favoriser le développement régional.

1950

1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959

1960

1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969

1970

1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979

1980

1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989

1990

1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999

1964. Adoption de la Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites, mieux connue sous le nom de Charte de Venise.

1975. Année du patrimoine architectural. Vingt-cinq pays européens adoptent la Déclaration d'Amsterdam, qui souligne l'urgence d'adopter une politique qui engage les pouvoirs locaux et les citoyens afin de protéger les villes historiques, les quartiers urbains anciens, les villages de tradition, les parcs et les jardins historiques.

1975. Le Conseil de l'Europe adopte la Charte européenne du patrimoine architectural.

1976. L'International Council of Monuments and Sites (ICOMOS) adopte une Charte du tourisme culturel, un tourisme « raisonné » étant vu comme un facteur favorable à la mise en valeur du patrimoine.

1982. La Charte de Florence vient compléter la Charte de Venise dans le domaine particulier de la sauvegarde des jardins historiques.

1985. Le Conseil de l'Europe adopte une Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe.

1985. L'arrondissement historique du Vieux-Québec est inscrit sur la liste des villes du patrimoine mondial de l'UNESCO.

1987. L'ICOMOS adopte la Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques.

1990. La Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique adoptée par l'ICOMOS favorise entre autres choses l'engagement de nombreux partenaires et la multidisciplinarité.

1991. Un premier colloque des villes du patrimoine mondial se tient à Québec. Le Réseau des villes du patrimoine mondial y est créé et deviendra, en 1993, l'Organisation des villes du patrimoine mondial. Le siège social de l'organisation est établi à Québec.

RECONNAISSANCE OFFICIELLE DE BIENS CULTURELS

1908. À l'occasion du tricentenaire de la ville de Québec, le Parc des plaines d'Abraham est décrété parc commémoratif.

1919. Les Forges-du-Saint-Maurice deviennent le premier lieu au Québec à être désigné d'importance nationale par le gouvernement fédéral.

1927. La Commission des monuments historiques du Québec entreprend les démarches nécessaires au classement de la cathédrale-basilique Notre-Dame de Québec et du château Ramezay. Ces démarches demeurent infructueuses puisque la loi n'autorise pas le classement sans l'autorisation du propriétaire.

1929. Le château Ramezay, situé dans le Vieux-Montréal, et la vieille maison des Jésuites, à Sillery, deviennent les premiers monuments classés.

OUTILS DE CONNAISSANCE EN PATRIMOINE

1917. L'École d'architecture de l'Université McGill constitue une collection de photos d'immeubles historiques du Canada.

1920. Sous la direction de Ramsay Traquair, l'atelier annuel de dessin de l'École d'architecture de McGill intègre à ses activités régulières le relevé des mesures d'immeubles anciens.

1921. La Nobbs Room, où sont conservés photos et dessins d'architecture, est créée à l'Université McGill (fin des années 1990: la collection atteint 25 000 photos et 210 000 dessins).

1922. Pierre-Georges Roy, secrétaire de la Commission des monuments historiques, met en œuvre le premier travail d'inventaire des monuments du Québec.

1924. La Montreal Association présente une exposition de photos et de dessins préparés par les étudiants de Traquair.

1925. Pierre-Georges Roy publie *Vieilles églises de Québec*, qui documente les églises érigées avant 1800.

1927. Pierre-Georges Roy publie *Vieux manoirs, vieilles maisons*, une œuvre de sensibilisation « aux ravages du temps et du progrès ».

1928. Pierre-Georges Roy fait paraître un ouvrage prestigieux sur l'île d'Orléans.

1935. Gérard Morisset entreprend l'Inventaire des œuvres d'art en étudiant les œuvres d'art des plus vieilles paroisses de la Nouvelle-France. L'Inventaire reçoit un statut officiel en 1937, et est alors placé sous l'égide du ministère du Commerce.

1944. Luc Lacourcière fonde les Archives de folklore de l'Université Laval. Au cours de cette décennie, il colligera avec Marius Barbeau une formidable quantité d'information sur les arts et traditions du Québec.

1947. Parution chez MacMillan du livre de Traquair *The Old Architecture of Quebec*.

STATISTIQUES

1900. À compter de cette année et jusqu'en 1922, les différents paliers de gouvernement, les citoyens ou encore les organismes du milieu érigeront 74 monuments commémoratifs au Québec.

1919. À compter de cette année et jusqu'à la fin des années 1990, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada apposera 1100 plaques commémoratives, désignera monuments historiques 140 gares et commémorera 800 lieux et monuments historiques.

SUR LE PLAN INTERNATIONAL

1931. Adoption de la Charte d'Athènes lors du premier Congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques. La charte établit pour une première fois les principes qui doivent régir la conservation et la restauration des monuments et affirme que le respect et l'attachement des peuples à leur patrimoine constituent la meilleure garantie de sa conservation. La même année, l'UNESCO crée un Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels.

STYLES ARCHITECTURAUX AU XX^e SIÈCLE

1900. Le mouvement éclectique, amorcé au XIX^e siècle, trouve des adeptes jusqu'en 1920. L'architecture institutionnelle, commerciale et résidentielle de cette époque témoigne de l'élan des architectes pour un vocabulaire issu de l'Antiquité. La silhouette des bâtiments est bien découpée, ornée.

En parallèle, le style Beaux-Arts marque un retour au classicisme, se démarquant ainsi de l'éclectisme qu'il supplante au cours des décennies 1910-1920. Les écoles de beaux-arts de Québec et de Montréal suivent ainsi un mouvement d'abord amorcé à l'École des Beaux-Arts de Paris.

1930. La modernité s'amorce avec l'apparition de gratte-ciel Art déco.

1945. La maison dite « québécoise », modifiée par des matériaux et des éléments plus contemporains, fait un retour. La maison de banlieue se développe.